|  |  |
| --- | --- |
| **Textes officiels** | **Article D321 -16 (Décret 2006-583 2006-05-23 JORF 24 mai 2006)**. «L’équipe éducative est composée de personnes auxquelles incombe la responsabilité éducative d’un élève ou d’un groupe d’élèves. Elle comprend le directeur de l’école, le ou les maitres et les parents concernés, le psychologue scolaire et les enseignants spécialisés intervenant dans l’école, éventuellement le médecin de l’Éducation nationale, l’infirmière scolaire, l’assistante sociale et les personnels contribuant à la scolarisation des élèves handicapés dans l’école. Le directeur d’école peut recueillir l’avis des agents spécialisés des écoles maternelles. L'équipe éducative est réunie par le directeur chaque fois que l'examen de la situation d'un élève ou d'un groupe d'élèves l'exige, qu'il s'agisse de l'efficience scolaire, de l'assiduité ou du comportement. |
| **L'équipe éducative est** | |
| **Sollicitée par** | , le conseil de maitres, le conseil de cycle, le RASED - les parents - les médecins scolaires et les personnels paramédicaux - l’assistante sociale |
| **Décidée par** | Le directeur, la directrice qui organise la réunion et lance les invitations. |
| **Pilotée par** | un animateur désigné qui fixe le cadre, distribue la parole, propose des synthèses. |
| **Composée** | de partenaires issus de l'école et hors de l'école : |
| . Enseignants, directeur, directrice, RASED |
| . Famille |
| . assistance sociale |
| . Médecin et /ou infirmière scolaire(s) |
| . Thérapeutes, rééducateurs, psychologues agissant en secteur libéral, associatif et (CMP - CMPP) |
| Directeur ou personnel spécialisé d'établissements |
| **Une équipe éducative…** | |
| **...Pourquoi?** | 1. Pour examiner la situation d'élèves posant de graves problèmes de comportement. |
| 2. Pour examiner la situation d'enfants en grande difficulté nécessitant un accompagnement spécialisé et /ou extérieur à l'école. |
| 3. Pour permettre une évaluation pluridisciplinaire face à une situation de doute. |
| 4. Pour les enfants relevant d'institutions ou de familles d'accueil |
| 5. Pour préparer la 1ère scolarisation (accueil) d'enfants connus ou relevant de la MDPH |
| **Une équipe éducative EFFICACE est une équipe** | |
| * qui permet d'élaborer un projet individuel et de créer les conditions nécessaires à la   contractualisation de ce projet (discussions, échanges, compromis, adhésion aux objectifs, solidarité...) | |
| * qui garantit à chacun que ses points de vue seront écoutés et respectés. | |
| * où les rôles sont définis et où la déontologie imprègne les travaux. | |



**DEMANDE d’une Equipe Educative (Formulaire –Parent)**

Ecole : ……………………………………. Année scolaire : 20…. /20….

NOM –Prénom / Parent : ………………………………………..

NOM – Prénom de l’élève : ……………………………………………. ;

Date de naissance de l’élève : ………………………………………………..

Classe de l’élève : …………………………………………………………………

L’enseignant (e) : ………………………………………………………………………

Motif de la demande :………………………………………………………………………

………………………………………………………………………………………………..

………………………………………………………………………………………………..

………………………………………………………………………………………………….

………………………………………………………………………………………………..

Demande transmise le :

Réponse apportée au parent le ………………………….

⃝ OUI → Equipe éducative à prévoir

⃝ En attente  → Investigations supplémentaires à prévoir

⃝ Non justifiée → 1. Propositions de rencontre (s) avec :

🞏 l’enseignant(e) et ou le directeur (la directrice)

🞏 la (le) psychologue de l’Education Nationale

🞏 la santé scolaire (médecin – infirmière)

**FORMULAIRE DE DEMANDE D’UNE EQUIPE EDUCATIVE (pouvant être analysée en conseil de maitres)**



